



# ÉTUDE QUALITATIVE

## Les mesures pour plus de parité dans le cinéma européen

### SYNTHÈSE 2024

EN COLLABORATION AVEC



EN PARTENARIAT AVEC

L'ORÉAL  
PARIS

Soutenu par





## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>I- PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DU LAB</b>	<b>2</b>
<b>II - INFOGRAPHIE</b>	<b>4</b>
<b>III - SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE</b>	<b>5</b>
<b>IV - TABLEAUX RÉCAPITULATIFS</b>	<b>14</b>
1. LES TYPES DE POLITIQUES	14
2. LES MESURES PAR PAYS	15

L'étude complète est disponible sur [www.femmesdecinema.org](http://www.femmesdecinema.org)

### À PROPOS DU LAB FEMMES DE CINÉMA

Le Lab Femmes de Cinéma est un think tank qui travaille sur la parité et la mixité dans le cinéma et l'audiovisuel.

Le Lab Femmes de Cinéma actualise annuellement son étude sur les mesures pour promouvoir la parité dans le cinéma en Europe, organise chaque année des ateliers, des masterclass et des podcasts, s'implique dans la lutte contre les violences dans le secteur au travers du groupe RESPECT.

L'Oréal Paris est le principal partenaire du Lab. Nos partenaires sont STUDIOCANAL, Le Ministère de la Culture, le CNC et Eurimages.

Étude 2024 réalisée par **Lise Perottet**, pour le compte de l'**association Révélation Culturelles**, sous la direction de **Fabienne Silvestre** et **Guillaume Calop**.

*Cette étude est destinée à être diffusée le plus possible, n'hésitez pas à la transmettre, à l'utiliser et à reprendre ses données. Merci de citer votre source (Étude du Lab Femmes de Cinéma) et de nous prévenir en écrivant à l'adresse [contact@femmesdecinema.org](mailto:contact@femmesdecinema.org)*



## I- PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DU LAB

Cette étude est réalisée par le **Lab Femmes de Cinéma**.

Rappelons tout d'abord le contexte global dans lequel elle s'inscrit : aujourd'hui encore, en moyenne européenne, **un.e réalisateur.ice sur quatre seulement est une femme**. Différentes études montrent par ailleurs que les femmes de cinéma continuent à être en moyenne moins payées, moins subventionnées, moins programmées et les personnages féminins, encore trop souvent stéréotypés. Or, le cinéma est un puissant domaine d'influence qui modèle en partie nos imaginaires collectifs : **il participe à la construction de la société en même temps qu'il la reflète**.

Si les femmes sont sous-représentées et discriminées dans le cinéma, c'est en partie à cause de **la persistance de stéréotypes de genre et de mécanismes d'exclusion structurels**. Pour surmonter ces deux barrières, il faut d'une part faire un travail de sensibilisation en profondeur sur ces questions, déconstruire les stéréotypes, visibiliser les femmes cinéastes ; et d'autre part **mettre en place des impulsions structurelles volontaristes**. Notre étude vise précisément **à présenter et détailler les politiques et mesures adoptées pour corriger les discriminations persistantes** et promouvoir la place des femmes dans le secteur du cinéma, dans chaque pays européen.

C'est dans ce contexte que le Lab Femmes de Cinéma publie **depuis 2016** une étude annuelle sur la place des réalisatrices dans le paysage cinématographique européen. A l'origine à la fois quantitative et qualitative, depuis 2020, cette étude s'appuie sur les statistiques de notre partenaire **l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA)** et notre travail est donc purement qualitatif. L'étude du Lab 2024 en est sa huitième actualisation.

Nous collaborons également étroitement depuis 2021 avec l'association **EFAD (the European Film Agency Directors Association)**, qui rassemble les agences nationales du cinéma et de l'audiovisuel des différents pays européens. L'EFAD<sup>1</sup> nous met en relation avec ses membres, procède à une relecture de l'étude et la diffuse auprès de ses membres et de son réseau. Elle organise en lien avec d'autres associations européennes<sup>2</sup> actives dans le domaine, une présentation annuelle des principaux résultats de l'étude, dans le cadre d'un événement

---

<sup>1</sup> L'association EFAD regroupe 38 centres de cinéma et d'audiovisuel issus des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Ukraine, de la Bosnie-Herzégovine et de l'Albanie.

<sup>2</sup> Événement organisé par [European Women's Audiovisual Network](#) (EWA Network), [UNI Europa - Media, Entertainment & Arts](#) (EURO-MEI), [European Film Agency Directors Association](#) (EFAD) en partenariat avec [International Federation of Actors](#) (FIA), la [Federation of European Screen Directors](#) (FERA), le [Lab Femmes de Cinéma](#), l'[European Audiovisual Observatory](#), et [Cineuropa](#).



organisé depuis Bruxelles en présentiel et en ligne<sup>3</sup>. Le Ministère de la Culture nous soutient également depuis 2022, le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée depuis 2023 et Eurimages depuis 2024.

Cette étude est **un exemple de coopération européenne**, sur des sujets qui nécessitent un suivi régulier. Il nous apparaît en effet crucial de suivre, année après année, à la fois les chiffres de l'OEA et les politiques publiques mises en place au niveau européen et dans les différents Etats, pour mesurer si un véritable changement s'opère dans ce milieu. Nous gardons bien sûr en tête **la double temporalité** entre :

- Notre étude qualitative, qui porte sur des mesures qui auront des conséquences statistiques dans les prochaines années ;
- L'étude quantitative de l'OEA, qui porte sur une période passée et qui correspond à la conséquence chiffrée de mesures adoptées antérieurement

Avec cette étude, nous souhaitons participer **au mouvement de sensibilisation** sur la problématique de la place des femmes dans la création cinématographique. En sollicitant annuellement les différents Instituts de cinéma européens, nous leur permettons en effet de **faire un état des lieux réguliers de leurs mesures visant à promouvoir la parité** tout en leur donnant l'occasion d'avoir un regard réflexif sur leurs mesures en les comparant à l'ensemble des politiques existantes en Europe.

**Cette étude porte sur une trentaine de pays européens**, à qui nous avons envoyé notre questionnaire via leurs instituts de cinéma (cf. Point méthodologique). Les informations présentées reprennent soit leurs réponses ; soit, pour les pays qui ne nous ont pas répondu, une synthèse des données que nous sommes allés chercher sur leurs sites institutionnels.

Notons que les mesures prises ne sont pas toujours comparables en raison des différences économiques, politiques, sociales et culturelles des différents Etats dans lesquels elles s'inscrivent. De même, l'industrie cinématographique n'a pas la même importance, ni politique ni économique, dans chacun des pays étudiés.

**Cette étude, en présentant la synthèse de l'ensemble des politiques en faveur de la parité menées en Europe, nous donne chaque année un catalogue des mesures qui sont expérimentées pour faire bouger les lignes de l'égalité des chances et de l'inclusion dans le cinéma. Il s'agit donc d'un bilan annuel autant que d'un recueil de bonnes pratiques.**

---

<sup>3</sup> <https://cineuropa.org/en/newsdetail/470828/>

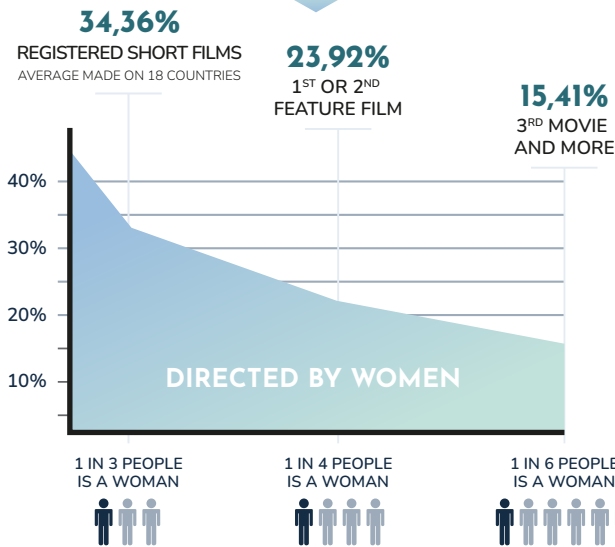
# KEY FIGURES OF THE PLACE OF WOMEN DIRECTOR IN EUROPEAN CINEMA

## DATA PROVIDED BY THE LAB

### REMINDER OF THE FIGURES OF THE 2019 STUDY PUBLISHED BY THE LAB



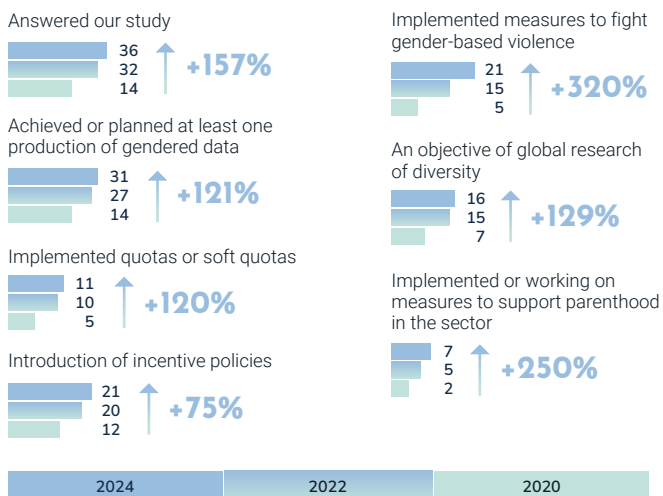
50% OF GRADUATE STUDENTS FROM FILM SCHOOL ARE WOMEN



Women, who make up 50% of film school students, are gradually being driven out of the industry. They face a number of discriminatory barriers that make it harder for them to establish themselves in the industry over the long term.

## COMPARAISON OF THE RESULTS OF THE LAB STUDY 2020-2024

### NUMBER OF COUNTRIES THAT HAVE:



The significant increase in the number of countries responding to our requests means that the themes of parity and gender diversity are:

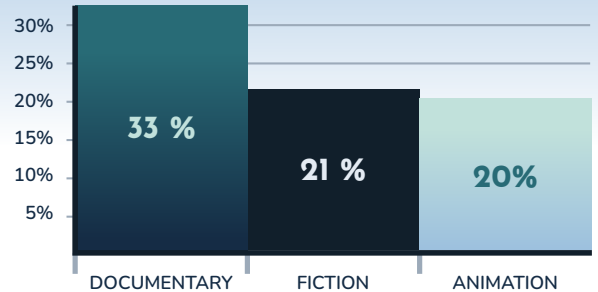
- addressed politically each year by a greater number of countries,
- addressed in greater depth by those who had begun working on these subjects earlier.

In recent years, we've seen an increase in the number of countries working to combat sexual and gender-based violence and harassment in the sector, as well as a clear move towards supporting professionals with children.

## DATA PROVIDED BY THE EAO

### THE PROPORTION OF WOMEN FILMMAKERS DIRECTING FEATURE FILM IN EUROPE

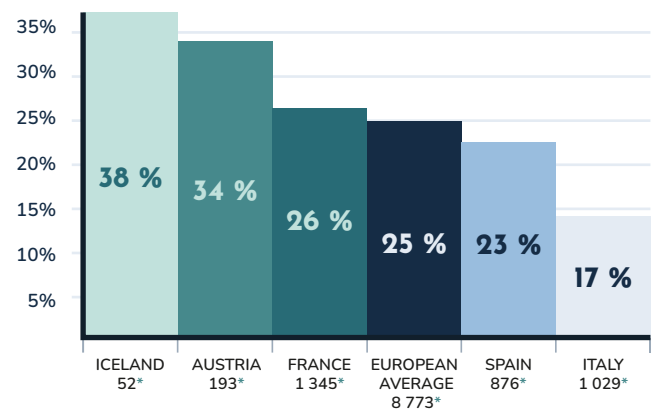
2019-2023 - Figures provided by the EAO



Women directors are proportionally more present in documentary films, where the average film budget is much lower than the average budget for animated or fiction films. Beyond the question of the share of women directors in Europe, there is also the question of the low share of total budgets allocated to them.

### SHARE OF FILMS BY WOMEN DIRECTORS IN A SELECTION OF COUNTRIES

2019-2023 - Figures provided by the EAO



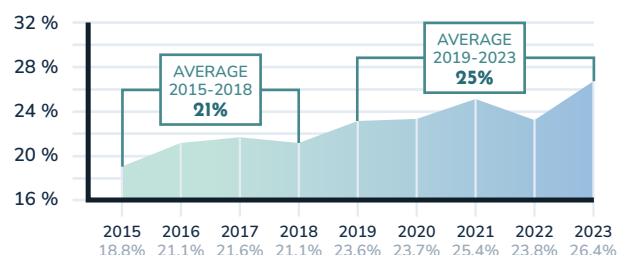
\*number of feature films produced between 2019 and 2023

The countries with the best statistics are those that adopted the most ambitious and multidisciplinary policies to promote greater equality in cinema some years ago. **Comparing the periods 2015-2018 and 2019-2023, we can see that in 28 of the 33 countries for which we have statistics, the proportion of films directed by women has increased.** However the best statistics are still a long way from parity.

### EVOLUTION OF THE SHARE OF FILMS BY WOMEN DIRECTORS\*

2015-2023 - Figures provided by the EAO

\*including co-productions including at least one woman director



There has been a gradual increase in the number of films by women directors in Europe. This recent acceleration can be explained by the effect of policies implemented a few years ago: an increasing number of countries are adopting measures in favor of parity, which finally seems to be starting to show up in the figures.



### III - SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

#### Une étude à l'échelle de l'Europe

Cette année, nous avons contacté 37 pays<sup>4</sup> parmi lesquels **36** ont répondu à nos sollicitations. C'est un taux de réponse stable, qui s'inscrit dans la continuité de ces dernières années (36 retours en 2023, 32 en 2022 et 2021, 14 en 2020). En 2024, seule la Bosnie Herzégovine n'a pas répondu à nos sollicitations.

#### Un engagement pour la parité qui se propage et se confirme

En 2024, l'immense majorité des pays européens s'engagent, à différentes échelles, pour la parité dans le cinéma. Parmi les pays impliqués sur le sujet, **il y a ceux qui le sont depuis longtemps**, qui poursuivent et approfondissent leur travail (à l'instar de l'Autriche, du Danemark, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède, de l'Espagne...). Et il y a **ceux qui rejoignent le mouvement** : pas moins de 10 pays ont lancé, ou comptent lancer dans les années à venir, **leur première collecte de données genrées**, qui constitue un premier pas vers une quantification des inégalités dans le secteur. Les études genrées incitent généralement les Instituts à publier des déclarations d'intentions puis à mettre ensuite en place des mesures concrètes pour promouvoir l'inclusion dans l'industrie. **Seulement 5 pays** n'ont pas mis en place et ne prévoient pas de mettre en place des mesures visant à promouvoir la parité dans leur industrie (la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Slovaquie et l'Ukraine<sup>5</sup>).

#### Les faits saillants de l'édition 2024 de l'étude

- Les deux principales tendances de 2024 s'inscrivent dans la continuité des grandes tendances de notre étude 2023 :
  - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
  - Intégrer la parité dans une recherche globale de mixité
- On remarque que certaines tendances concernent un nombre croissant d'instituts :
  - Développer des initiatives inclusives paneuropéennes
  - Accompagner la parentalité
- Des initiatives anciennes mais fructueuses : les incitations financières pour la parité.

Une donnée reste par ailleurs constante d'année en année : la réticence des pays à mettre en place **des quotas**. 3 pays ont adopté des quotas hybrides (l'Autriche, la Norvège et le Royaume Uni) mais **seule l'Espagne a mis en place de réels quotas en matière de financement de films depuis 2020**.

<sup>4</sup> Soit un total de 38 fonds nationaux, dont 37 ont répondu

<sup>5</sup> L'Ukraine fait ici figure d'exception au regard de sa situation actuelle.



## 1) Lutter contre les violences et le harcèlement sexiste et sexuel (VHSS)

Le **mouvement Me Too** a encouragé plusieurs instituts à mettre en place une première phase de mesures pour lutter contre les violences dans le secteur : 5 instituts travaillent sur ce sujet depuis 2020. L'année 2024 marque une nette accélération dans la mise en place de mesures pour lutter contre les violences avec **21 instituts** (contre 15 en 2023) qui mettent en œuvre ou préparent des actions concrètes visant à lutter contre les violences dans le secteur.

*Il s'agit de l'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, la Lituanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et la Suisse.*

Parmi les actions des différents centres, on note notamment : la systématisation du recours à des référent.e.s harcèlement sur les plateaux de tournages; la création de formulaires à remplir ou de chartes à signer par les sociétés de productions, qui les engagent auprès des instituts de financement ; le soutien financier à des cellules d'écoutes ; la mise en avant du métier de coordinateur.ice d'intimité ; la mise en place de formations (obligatoires ou facultatives) à l'attention des producteur.ice.s et/ou des équipes de films et enfin, la mise en ligne de bonnes pratiques, de codes de conduite émanant généralement de groupes de professionnel.le.s.

Lutter contre les violences est une étape cruciale pour construire une industrie plus inclusive. Il s'avère en effet que les environnements professionnels où la parité est respectée tendent à enregistrer moins de violences. En d'autres termes, **la parité favorise la lutte contre les violences et la lutte contre les violences participe à promouvoir la parité.**

**Focus sur Chypre** : le comité de sélection peut demander aux producteur.ice.s et réalisateur.ice.s un rapport sur les mesures prévues pour assurer le bon déroulement des scènes intimes, en protégeant les acteur.ice.s de tout risque émotionnel ou physique. Des coordinateurs d'intimité sont proposés si nécessaire.

**Focus sur la France** : conditionne ses aides à des obligations précises en matière de prévention (avoir un.e référent.e harcèlement, formation du responsable légal des sociétés de production, et des équipes de tournage à compter de 2025).

**Focus sur la Suisse** : l'Office Fédéral de la Culture a pour objectif que toutes les sociétés de production en recherche de financement aient à signer une charte qui les oblige en matière de mise en place de mesures préventives contre les violences pour être éligibles à une aide financière. Une commission mixte sera créée pour surveiller l'application des mesures et pourrait décider de sanction commune avec les fonds en cas d'inaction en matière de lutte contre les violences.



## 2) Intégrer les mesures pour la parité dans une démarche plus large de mixité

En 2024, **16 pays** ont adopté des initiatives au niveau national et/ou au niveau international pour promouvoir la parité de manière intersectionnelle dans une optique de recherche globale de mixité. En 2020, on ne comptait que **7 pays** engagés sur cette thématique.

*Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume Uni, la Suède et la Suisse.*

**Au niveau national**, de nouveaux plans d'actions marquent un engagement politique fort allant dans le sens d'une inclusion plus globale. Les mesures prennent différentes formes : des plans d'actions, des formations, des actions correctives (discrimination positive) qui valorisent - à qualité égale d'un projet - celui qui sera le plus inclusif, des collectes de données intersectionnelles, des fiches diversités obligatoires ou facultatives...

**Focus sur le Royaume-Uni** : le British Film Institute a adopté dès 2016 les normes de diversité (*Diversity Standards*<sup>6</sup>). Régulièrement mises à jour et actualisées, les films souhaitant obtenir une aide financière de la part du Lottery Funding, fonds rattaché au BFI, doivent respecter des critères de diversité (concernant le genre, la race, l'âge et le handicap) devant et derrière la caméra. Cela signifie que les projets de réalisatrice.s doivent démontrer un engagement en faveur de l'inclusion et répondre à au moins deux normes de diversité sur les cinq pour bénéficier d'un soutien financier du BFI.

**Au niveau international**, l'initiative "New Dawn" lancée en 2022 par plusieurs centres de cinéma et d'audiovisuel est une initiative paneuropéenne qui vise à promouvoir l'inclusion et la diversité.

---

6

<https://www2.bfi.org.uk/sites/bfi.org.uk/files/downloads/bfi-diversity-standards-initial-findings-production-june-2016-march-2019-v1.pdf>



### 3) Développer des initiatives inclusives paneuropéennes

L'année 2024 marque l'accélération d'initiatives internationales, signe positif que la coopération entre États peut favoriser l'inclusion dans le secteur.

Parmi les collaborations internationales, on peut noter :

- La Charte "10 engagements des industries culturelles et créatives en faveur de l'égalité" présentée lors du Forum Génération Égalité (2021 - à l'initiative de la France, signés par près de 70 acteurs mondiaux du secteur dont la Macédoine du Nord et le Portugal ),
- Le fonds New Dawn\* qui vise à promouvoir la diversité à l'échelle paneuropéenne (2022 - 8 fonds européens et le Canada),
- Le fonds de co-développement à l'attention des femmes et personnes non-binaires (2023 - Irlande et Luxembourg),
- Un projet international de collecte et d'analyse de données DISCREENS ( collecte sur 2022/2025 - Lituanie, Norvège, Suède).

**Focus sur le New Dawn** : annoncée en 2021 et lancée en mai 2022 au Festival de Cannes, plusieurs fonds ont mis en place cette initiative commune, appelée **New Dawn**<sup>7</sup>, visant à promouvoir **un paysage cinématographique plus inclusif** pour permettre une plus grande diversité des perspectives et des histoires racontées. Lancé à l'initiative des Pays-Bas et de la Suède<sup>8</sup>, c'est le Netherlands Film Fund qui coordonne ce fonds. Ce **fonds paneuropéen** soutient des projets de longs-métrages de fiction et des documentaires ayant déjà reçu des financements. Le budget du fonds en 2025 est de 800 000 euros. L'aide financière pour les documentaires sélectionnés est de **100 000 euros** ; elle s'élève à **200 000 euros** pour les projets de fiction retenus par le fonds. Tout au long de l'année, les équipes des projets sélectionnés bénéficieront également d'événements organisés par le fonds et qui visent à **favoriser un networking international**.<sup>9</sup>

Plusieurs de nos contacts nous ont formulé le souhait de **la création d'un fonds européen dédié à soutenir les programmes d'égalité des genres** dans les pays où les centres du cinéma, en raison de budgets très limités, ne sont pas en mesure de les mettre en œuvre eux-mêmes. Un programme de sensibilisation sur l'importance politiques inclusives à l'attention des membres des différents centres cinématographiques pourrait également utilement être mis en place au niveau européen.

<sup>7</sup> Retrouvez plus d'informations sur <https://newdawn.film>

<sup>8</sup> La Suède n'est plus à ce jour membre du New Dawn

<sup>9</sup> Les pays dont les fonds publics prennent part à cette initiative sont : la Belgique (le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de Bruxelles-Wallonie et le Vlaams Audiovisueel Fonds), le Canada (Telefilm Canada), la Finlande (Finnish Film Foundation), l'Irlande (Screen Ireland), le Luxembourg (Film Fund Luxembourg), la Norvège (Norwegian Film Institute), les Pays-Bas (Netherlands Film Fund) et le Portugal (Institut du Cinéma et de l'Audiovisuel portugais).



#### 4) Accompagner la parentalité, une des clés de la parité

Plusieurs centres commencent à mettre en place des politiques d'encouragement visant à **soutenir les personnes ayant des enfants** travaillant dans le cinéma. Ces politiques ne sont pas explicitement liées au genre, mais dans les faits, les études montrent qu'avoir des enfants pénalise davantage les femmes dans le monde du travail<sup>10</sup> : aider les parents permet ainsi de fait une plus grande égalité des conditions de création entre les femmes et les hommes. Si en 2020 seulement 2 pays traitaient ce sujet, en 2024 on note **7 instituts** qui s'intéressent à cette thématique.

*Il s'agit de l'Allemagne, l'Autriche, la Croatie, L'Irlande, le Monténégro, la Slovénie, la Suisse.*

Les mesures mises en place prennent différentes formes : rendre éligibles les coûts de garde d'enfants dans les demandes d'aide de subvention, mettre en place des systèmes de garde d'enfants sur les tournages, organiser un partage des tâches entre plusieurs personnes pour permettre une réduction individuelle du temps de travail...

**Focus sur l'Autriche** : depuis 2022, l'Austrian Film Institute œuvre de deux manières pour soutenir les jeunes parents travaillant dans le secteur :

- En encourageant la mise en place du "**job splitting**" visant à améliorer les conditions de travail pour les personnes ayant des enfants. Plusieurs personnes peuvent ainsi se partager des missions, voire un poste, et travailler en étroite collaboration pour permettre une réduction individuelle du temps de travail ;
- En rendant éligibles **les coûts liés à la garde d'enfants** aux demandes de financements faites à l'institut.

---

10

<https://www.inegalites.fr/La-maternite-penalise-la-carriere-des-femmes#:~:text=30%20%25%20des%20femmes%20entr%C3%A2%209es%20depuis.inactives%20ou%20au%20ch%C3%B4mage...&text=Le%20fait%20d'avoir%20un.situation%20professionnelle%2020des%20jeunes%20femmes>



## 5) Encourager financièrement la parité

Enfin, des systèmes d'incitations financières, visant à encourager les productions à inclure davantage de femmes dans leurs équipes - aussi bien créatives que techniques - afin d'augmenter leur soutien financier, se développent progressivement. Si peu de centres mettent en place des mesures incitatives directes, les **5 instituts qui le font à ce jour** nous annoncent mesurer des résultats significatifs en termes de nombre de projets éligibles, à l'instar de l'Autriche ou de la France. Cette année, la Norvège et la Suisse nous ont aussi indiqué envisager travailler sur la mise en place de bonus financiers dans les années à venir.

*L'Autriche, l'Espagne, la France, la Grèce, le Portugal mettent en place des bonus financiers, la Norvège et la Suisse y travaillent actuellement.*

Ces incitations prennent différentes formes : aide supplémentaire pour les courts ou longs métrages sur lesquels la parité est atteinte parmi les chef.fe.s de poste, bonus d'aide à l'écriture et au développement ou encore déductions fiscales pour les films de réalisatrices.

**Focus sur l'Autriche** : depuis 2019, le **Gender Incentive** est une dotation pour les nouveaux projets **d'un montant de 30 000€**, conditionnée par un système de points lié à la présence de femmes à des postes clés. Cette mesure est également accompagnée dans le cas d'un succès artistique et économique **d'un bonus supplémentaire de 10%**. **Ce bonus porte ses fruits : dans 9 des 10 départements concernés par le Gender Incentive, on note une progression notable de la part de professionnelles.**

**Focus sur la France** : en 2019, le CNC a mis en place dans le cadre de ses aides automatiques **un bonus parité** élaboré en collaboration avec le Collectif 50/50. Ce bonus est accordé aux équipes artistiques de tournage paritaires, c'est-à-dire qui comptent au moins autant de femmes que d'hommes dans leurs principaux postes d'encadrement. L'objectif est de favoriser l'emploi des femmes aux postes clés de la production des films en attribuant **un bonus de 15% aux films éligibles**. En 2021, 2022 et 2023, plus d'un tiers des films agréés par le CNC étaient éligibles à ce bonus, contre 1/4 des films en 2020 et 1/5 en 2019. **Cette évolution est le signe du caractère particulièrement incitatif de cette mesure.**

Bien que cette tendance ne soit pas récente, les incitations financières mises en place il y a quelque temps commencent à produire des résultats tangibles en termes de statistiques. C'est pourquoi elles figurent parmi les faits saillants de 2024, ce qui nous offre l'occasion de souligner l'importance de ces mesures pour favoriser la parité tout en rappelant le principe de double temporalité.



## 6) Un zoom sur le Gender Pay Gap

Dans le cadre de l'adoption de la **directive européenne sur la transparence des rémunérations**<sup>11</sup>, nous avons interrogé pour la première fois les instituts sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes (gender pay gap) dans l'industrie du cinéma. L'objectif était de savoir quels Instituts collectent déjà des données en termes :

- d'écart de rémunération selon le genre dans les différents métiers du cinéma;
- d'écart de budget entre les films de réalisateurs et ceux de réalisatrices.

Parmi les Instituts ayant répondu à nos questions sur le Gender Pay gap, 9 seulement collectent **des données sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans les différents métiers du cinéma** : le Croatie, la Finlande, la France, l'Italie, Malte, la Norvège, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suisse.

**En France**, les données concernant les écarts de rémunération au sein de la production cinématographique de fiction sont récoltées auprès du groupe Audiens. Ces données sont publiées dans le bilan annuel du CNC dans lequel il est analysé que "les salaires horaires moyens des femmes sont inférieurs dans chaque catégorie, hormis dans celle des collaborateurs techniques spécialisés<sup>12</sup> (...). Dans le détail, les différences sont particulièrement marquées (écart supérieur à 20 %) dans quatre catégories : **les métiers du mixage** (-33,9 % par rapport aux hommes), **de la réalisation** (-26,5 %), **de l'administration** (-26,2 %), **et de l'image** (-24,3 %)."

**En Finlande** : toutes les productions bénéficiant d'une aide à la production de la Finnish Film Foundation (FFF) **doivent présenter une ventilation des salaires** dans le cadre de leur rapport final.

Quant aux **données relatives aux écarts de budget entre les films de réalisatrices et ceux de réalisateurs**, les instituts sont plus nombreux à en collecter. On compte quinze pays qui collectent ces données : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles), Chypre, la Croatie, la Finlande, la France,

<sup>11</sup> La directive européenne sur la Transparence des rémunérations a été adoptée en avril 2023 (*EU Pay Transparency directive*), visant à lutter contre la discrimination en matière de rémunération et à contribuer à combler l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'Union Européenne. Le texte devra être transposé par les États membres au plus tard en 2026. Les entreprises de l'UE comptant plus de 100 travailleurs devront partager des informations concernant les salaires, et prendre des mesures en cas d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes supérieur à 5 %.

<sup>12</sup> Où le salaire des femmes est supérieur de 2,6 % par rapport à celui des hommes. Cet écart positif doit cependant être pris avec précaution en raison du faible nombre de femmes au sein de cette catégorie (16 femmes sur un effectif total de 147, soit 10,9 %), ce qui induit de grandes variations des écarts salariaux chaque année (le salaire des femmes était inférieur de 23,9 % par rapport à celui des hommes en 2022).



l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse. Plus de la moitié publient ces données dans leur rapport annuel.

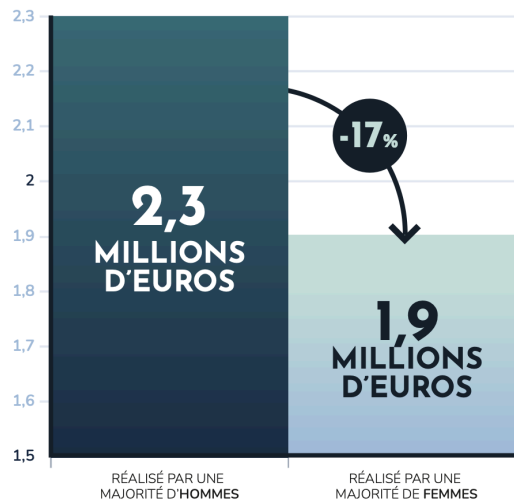
**En France**, les devis des films sont demandés lors de la demande d'agrément d'investissement. En 2023, l'écart entre les devis des films réalisés par des femmes et ceux réalisés par des hommes est à **-25,0 %**<sup>13</sup>.

**En Norvège** : sur la période 2020-2023, les longs métrages avec un réalisateur avaient un budget de production moyen de 33 millions NOK en 2023 tandis que les longs métrages avec une réalisatrice avaient un budget de production moyen de 25 millions NOK. Les réalisateurs ont donc en moyenne un budget supérieur à 32% à celui des réalisatrices.

À l'échelle européenne, en moyenne sur la période 2017-2021, l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel note que le budget des films de fiction réalisés par des femmes est en moyenne **inférieur de 17%** aux films de fiction réalisés par des hommes, pour les films documentaires cet écart est de 6%.

### ÉCART DE BUDGET SELON LE GENRE DE LA PERSONNE À LA RÉALISATION

Budget moyen des films de fiction  
(entre 2017 et 2021 - chiffres de l'OEA\*)



\* Nous n'avons pas les chiffres au niveau européen sur les films aux plus gros budgets, toutefois il serait intéressant de les avoir car nous savons que le Gender Pay Gap s'amplifie

<sup>13</sup>[https://www.cnc.fr/documents/36995/153434/3667\\_CNC\\_Bilan-2023\\_global.pdf/97d8cdf9-a520-53d1-eeb1-b00830a76c35?t=1715777282280](https://www.cnc.fr/documents/36995/153434/3667_CNC_Bilan-2023_global.pdf/97d8cdf9-a520-53d1-eeb1-b00830a76c35?t=1715777282280)



## Une double temporalité entre les politiques adoptées et les statistiques

Rappelons enfin que cette étude consiste en un recensement des politiques et initiatives prises par les États pour favoriser la parité dans le cinéma, ce qui fait d'elle **une étude exclusivement qualitative**. Les statistiques mentionnées en tête de chaque chapitre sur un pays proviennent de l'étude publiée par notre partenaire **l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA)**. Même si nous constatons que de plus en plus de pays s'engagent sur ces sujets de parité et de mixité et qu'ils sont plus nombreux à mettre en place des politiques, les conséquences de ces mesures ne sont pas immédiates. **La temporalité de l'étude est donc double**, entre d'une part des chiffres qui reflètent l'impact de mesures datant d'un certain nombre d'années, et d'autre part des mesures et politiques prises cette année, dont les conséquences seront mesurables plus tard.

Puisque nous savons qu'il ne peut y avoir d'avancée réelle sur ces sujets sans politiques ambitieuses, **nous poursuivrons ce travail de collecte de données année après année**, pour contribuer à notre niveau à inciter les pays à avoir un regard réflexif sur leurs propres mesures et ouvert sur les pratiques innovantes des autres pays.

**Focus sur les statistiques de l'OEA :** côté statistiques, les chiffres de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel montrent une progression de la part des films de réalisatrice en moyenne européenne qui reste très lente et loin d'être linéaire : certaines années marquent en effet des reculs de la part des films de réalisatrice à l'instar de 2018 et 2022.

Nous nous réjouissons toutefois de constater que la **moyenne européenne augmente toutefois** sur la période 2019 - 2023 en situant la part des films de réalisatrices à **25%** (contre 23% sur la période 2018 - 2022 et 21% sur la période 2015-2018).

## IV - TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

### 1. LES TYPES DE POLITIQUES

**Tableau récapitulatif : Les types de mesures et politiques**

TYPES DE MESURES		EXEMPLES	
<b>Intentions</b>	Déclaration d'objectifs		
	Recommandations		
	Chartes		
<b>Politiques transversales</b>	Prise en compte de la dimension "égalité de genre" dans toutes les politiques et toutes les activités, au stade de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. (Gender Mainstreaming)		
<b>Politiques spécifiques</b>	Action positive	Régulatrice	<i>Quotas / hiérarchisation des projets</i>
		Encouragement	<i>Accompagnement / mentoring / bonus / mise en place de moyens de garde d'enfants</i>
	Sensibilisation Visibilité Information		<i>Prix spécial réalisatrice / création d'une section "égalité des genres" sur le site internet du Centre</i>
	Lutte contre les violences		<i>Campagnes de prévention / formation / mise en place d'un.e référent.e harcèlement sur les tournages</i>



## 2. LES MESURES PAR PAYS

Pays	% films réalisatrices sur 2019-2023	Intentions	Politiques régulatrices	Politiques d'encouragement	Gender mainstreaming	Gender pay gap	Sensibilisation / Visibilité	Lutte contre les violences
Albanie	/		X				X	X
Allemagne	35%	X		X	X	X	X	X
Autriche	33%	X	X	X	X	X	X	X
Belgique (Wallonie)	26%	X	X	X	X	X	X	X
Belgique (Flandre)		X		X	X		X	X
Bosnie Herzégovine	19%							
Bulgarie	13%				(* Premier sondage d'opinion)			
Chypre	/	X		X	X	X	X	X
Croatie	25%	X		X	X	X	X	X
Danemark	35%	X	X	X	X		X	X
Espagne	23%	X	X	X	X		X	X
Estonie	23%	X		X	X		X	X
Finlande	34%	X		X	X	X	X	X
France	26%	X		X	X	X	X	X
Grèce	18%			X	X			
Hongrie	21%							X
Irlande	28%	X		X	X		X	X
Islande	38%	X			X		X	X
Italie	17%	X		X	X	X	X	
Lettonie	29%				X			
Lituanie	23%	X			X	X	X	X
Luxembourg	19%		X	X	X		X	X
Macédoine du Nord	24%	X			X			
Malte	/	X			X	X	X	
Monténégro	/	X	X	X	X			
Norvège	33%	X	X	X	X	X	X	X
Pays-Bas	32%	X	X	X	X	X	X	X
Pologne	20%	X			X		X	
Portugal	25%	X		X	X			
République tchèque	23%	X			X	X		
Roumanie	18%				X			
Royaume-Uni	23%	X	X	X	X	X	X	X
Serbie	16%							
Slovaquie	25%				X	X	X	
Slovénie	18%	X		X	X	X		
Suède	35%	X		X	X	X	X	
Suisse	32%	X	X	X	X	X		X
Ukraine	31%							